



Pétition « Non aux tirs préventifs des loups à Neuchâtel, oui aux mesures de protection »

Les signataires demandent au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel de renoncer aux tirs préventifs en 2023-2024 et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour encadrer le retour durable du loup dans le canton avant d'appliquer cette décision fédérale infondée et contre-productive.

Exterminés de Suisse au cours 19^{ème} siècle, les loups sont de retour dans nos contrées. Ces grands prédateurs ont une action positive sur les écosystèmes. Mais après une si longue absence, la cohabitation avec ces animaux protégés nécessite la mise en place de mesures, en particulier pour la protection des élevages.

Ces mesures ont prouvé leur efficacité, mais le Conseiller fédéral Albert Rösti a une autre vision. Il vient de dévoiler son plan : réduire drastiquement la population de loups qu'il considère bien trop importante avec des tirs de régulation préventive, c'est-à-dire avant que des dommages ne soient constatés !

Rappelons que la présence des grands prédateurs, à l'instar des loups et des lynx, permet de rétablir un équilibre naturel dans nos forêts. En dispersant cerfs et chevreuils, ils favorisent le rajeunissement de la forêt. Les sangliers figurent également au menu de ces carnivores.

L'élevage neuchâtelois n'est pas préparé à la présence de cet animal. Il est nécessaire d'accompagner les éleveuses et des éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques afin de réduire le risque de dommages. Une communication claire et active doit également être dispensée à l'égard de la population afin de l'informer sur le retour de cet animal protégé. A Neuchâtel, nous devons d'abord prendre des mesures de protection et de communication avant de réguler les individus présents dans le canton.

Nom	Prénom	Domicile	Signature